

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



**DECISION N° 26 : MPMB/ DGD DU 16 AVR 2014**

Portant création d'une Cellule d'audit des entreprises candidates au statut d'Opérateurs Economiques Agréés (OEA)

**LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES**

- Vu la Loi n°92 - 570 du 11 Septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique ;
- Vu le Décret n°2012-241 du 13 Mars 2012, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2012 – 242 du 13 Mars 2012 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2011-118 du 22 Juin 2011, portant attribution des membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2011-222 du 07 Septembre 2011 portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu le Décret n°2012 – 287 du 16 Mars 2012 portant nomination du Colonel-Major COULIBALY Issa, en qualité de Directeur Général des Douanes ;

Considérant les nécessités du service.

**D E C I D E**

**Article 1 :** Il est créé au sein de la Direction Générale des Douanes une Cellule d'audit des Entreprises candidates au statut d'Opérateur Economique Agréé (OEA).

**Article 2 :** La Cellule d'audit des Entreprises candidates au statut d'OEA est rattachée à la Direction de l'Analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur (DARRV).

**Article 3** : Placée sous l'autorité du Sous-directeur de l'Analyse du Risque et du Renseignement, la Cellule d'audit des Entreprises candidates au statut d'OEA est chargée de :

- examiner les informations contenues dans le questionnaire d'autoévaluation ;
- procéder à une visite physique dans les locaux du demandeur pour vérifier la matérialité des processus et modes opératoires mentionnés dans les documents fournis par l'opérateur ;
- procéder à l'audit de suivi.

**Article 4** : Les travaux de la Cellule d'audit sont sanctionnés par un rapport d'audit à soumettre pour avis à la Commission d'agrément.

**Article 5** : La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

**Ampliations**

- MEF/Cab
- DG Impôts
- OCOD
- Toutes les Directions Douanes
- CCESP



**Col. Maj. Issa COULIBALY**